



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

## Conseil des droits de l'homme

### Trentième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour provisoire

### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

## **Évaluation de la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme**

### **Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme**

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 27/12 du Conseil des droits de l'homme, dans laquelle le Conseil a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de présenter, au Conseil des droits de l'homme à sa trentième session, un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la deuxième phase (2010-2014) du Programme mondial, fondé sur les rapports d'évaluation nationaux.

Le rapport donne un aperçu des mesures prises à l'échelle nationale, telles que rapportées par les États, dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur et de la formation aux droits de l'homme dispensée aux fonctionnaires, aux responsables de l'application des lois et au personnel militaire. Il tire des conclusions de l'ensemble des informations analysées et formule des recommandations visant à renforcer l'éducation et la formation aux droits de l'homme, en s'appuyant sur les progrès réalisés durant la deuxième phase.



---

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
A. Historique .....	3
B. Méthodologie .....	3
II. Aperçu de l'action entreprise à l'échelle nationale .....	4
A. L'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur .....	5
B. Formation aux droits de l'homme dispensée aux fonctionnaires .....	8
C. Formation aux droits de l'homme dispensée aux responsables de l'application des lois .....	11
D. Formation aux droits de l'homme dispensée au personnel militaire .....	15
III. Conclusions et recommandations .....	17
Annexe	
Liste des gouvernements qui ont communiqué des informations .....	20

## I. Introduction

### A. Historique

1. Dans sa résolution 59/113 A, l'Assemblée générale a proclamé le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, une initiative mondiale destinée à promouvoir la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme dans tous les secteurs. Le programme est organisé en plusieurs phases durant lesquelles différents secteurs sont choisis pour bénéficier d'une attention nationale particulière. La première phase couvrait la période 2005 à 2009 et était axée sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire. Une évaluation de cette première phase a été faite en 2010 et figure dans le document A/65/322.

2. Dans sa résolution 12/4, le Conseil des droits de l'homme a décidé que la deuxième phase du Programme, couvrant la période 2010 à 2014, serait axée sur l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur et sur la formation aux droits de l'homme des enseignants et des éducateurs, des fonctionnaires de l'État, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire à tous les niveaux. Un plan d'action a été adopté à cette fin par le Conseil en septembre 2010. Le plan prévoyait que, au début de l'année 2015, à la conclusion de la deuxième phase, chaque pays procéderait à une évaluation des actions mises en œuvre et soumettrait un rapport d'évaluation national au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), qui établirait un rapport d'évaluation global, à soumettre au Conseil en 2015.

3. En réponse à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 15/11, en 2012, le HCDH a établi un rapport intermédiaire (voir A/HRC/21/20) contenant un aperçu préliminaire des initiatives nationales prises dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'enseignement supérieur et dans celui de la formation à l'intention des enseignants et des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire, selon les renseignements communiqués par 34 gouvernements et 14 institutions nationales de protection des droits de l'homme.

4. En septembre 2014, le Conseil a, dans sa résolution 27/12, rappelé aux États d'établir et de soumettre au HCDH leur rapport d'évaluation national sur la deuxième phase du Programme mondial d'ici à avril 2015, conformément au plan d'action. Le Conseil a par ailleurs prié le HCDH de présenter à sa trentième session un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme mondial, fondé sur les rapports d'évaluation nationaux.

### B. Méthodologie

5. En février 2015, le HCDH a adressé aux États, pour leur rappeler le rappel du Conseil, des notes verbales concernant la soumission de leur rapport d'évaluation national sur la deuxième phase du programme, en même temps qu'une note d'orientation, tirée du plan d'action, visant à faciliter l'établissement des rapports nationaux.

6. À la date du 1<sup>er</sup> juin 2015, 28 gouvernements avaient répondu (voir annexe). Leurs réponses ont été la principale source des informations qui figurent dans le présent rapport et ont été complétées par les informations figurant dans le rapport intermédiaire de 2012 susvisé ainsi que par les éléments communiqués par les États dans le cadre de la consultation qui a eu lieu sur les secteurs clefs, les domaines prioritaires ou les questions thématiques des droits de l'homme pour la troisième

phase du Programme mondial (voir A/HRC/24/24) et sur le texte du plan d'action pour la troisième phase (voir A/HRC/27/28). En outre, les informations figurant dans les rapports nationaux soumis par les États dans le cadre de l'Examen périodique universel ont été pris en compte, là où elles mettent en lumière des activités pertinentes menées dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme durant la période 2010 à 2014.

7. En raison des contraintes liées à la longueur maximale imposée, toutes les informations communiquées ou analysées n'ont pas pu être prises en compte dans le présent rapport. Sur la base des informations disponibles, le rapport donne plutôt un aperçu des actions entreprises par les gouvernements durant la deuxième phase du programme, en faisant ressortir certains points généraux, en mettant en exergue certains exemples particuliers et en présentant certaines des difficultés signalées. Enfin, le rapport contient des conclusions et des recommandations pour la suite de la mise en œuvre du Programme mondial.

## II. Aperçu de l'action entreprise à l'échelle nationale

8. Les réponses reçues des États variaient considérablement dans leur approche. Les organes chargés de soumettre les réponses, qui n'étaient pas toujours clairement indiqués, étaient eux aussi variés. Dans neuf cas, un ministère ou un département désigné des droits de l'homme a recueilli des réponses auprès de différents organes gouvernementaux participant à la mise en œuvre du programme. En Colombie, par exemple, le Conseil présidentiel pour les droits de l'homme et le droit international humanitaire a recueilli des réponses auprès des Ministères de l'intérieur, de l'éducation et de la défense, et auprès du Bureau du Médiateur, du Département administratif de la fonction publique et du Conseil consultatif présidentiel sur les droits de l'homme. Au Honduras, la Direction des droits de l'homme, de l'éducation et de la paix a supervisé le processus d'évaluation et d'établissement des rapports. Dans sept États, le Ministère des affaires étrangères a assumé la responsabilité de l'élaboration des réponses; enfin, dans cinq États, cette responsabilité a été assumée par le Ministère de l'éducation. Le Département des droits de l'homme du Ministère des affaires étrangères du Chili a recueilli les informations auprès du Ministère de l'éducation et d'autres ministères, de la magistrature, de l'organe législatif et de l'Institut national des droits de l'homme, une institution publique autonome qui s'occupe de la promotion des droits de l'homme parmi les fonctionnaires, les responsables de l'application des lois et les forces armées, et à tous les niveaux du système éducatif.

9. Il semble que peu d'États aient été capables de faire l'évaluation de façon globale comme le demandait la note d'orientation du HCDH. Les raisons de cet état de fait semblaient être en premier lieu le manque de temps et/ou de ressources adéquates. Certains États ont limité leur réponse à un rapport sur les cours de formation dispensés à un ou deux groupes ciblés ou les cours de formation prévus pour ces groupes durant la deuxième phase : par exemple, des cours dispensés par les établissements d'enseignement supérieur d'Estonie, ou des cours de formation dispensés au personnel des Ministères de l'intérieur et des affaires étrangères du Koweït. Le Burundi a rendu compte de la formation dispensée aux fonctionnaires de police et à un certain nombre d'acteurs clefs dans l'ensemble du pays, tout en regrettant que le manque de ressources l'ait empêché de faire plus. La réponse de la Bosnie-Herzégovine a été établie par le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés, qui, en 2012, avait organisé à l'intention des responsables gouvernementaux concernés un atelier national sur les obligations que la résolution 15/11 du Conseil des droits de l'homme imposait au pays. La Bosnie-Herzégovine a indiqué, avec regret, que, si elle a pu rendre compte d'un certain nombre d'activités qu'elle avait menées, elle n'avait pas pu donner suite à

toutes les recommandations, faute d'un soutien technique adéquat. En rendant compte des progrès qu'elle avait réalisés dans le cadre du Programme mondial, l'Arménie a estimé que les première et deuxième phases étaient inachevées et a émis le souhait qu'elles soient maintenues pour la troisième phase du programme, qui devrait, selon elle, être étalée sur dix ans.

10. En dépit de la variété des réponses, il a été possible de celles-ci et d'autres éléments analysés un aperçu général des initiatives prises dans chacun des secteurs clefs de la deuxième phase.

#### **A. L'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur**

11. Un petit nombre d'États a fait cas de politiques de l'enseignement supérieur relatives à l'éducation aux droits de l'homme. Un certain nombre d'États ont affirmé que les établissements d'enseignement supérieur étaient indépendants du gouvernement et pouvaient définir leurs propres programmes et politiques sans ingérence de l'État. En Hongrie, le rôle de l'État est de veiller à la protection de cette liberté. En même temps, de nombreux États ont présenté d'abondantes preuves que les droits de l'homme étaient actuellement enseignés dans de nombreuses universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur partout dans le monde et que cela était encouragé de diverses manières. Les récents rapports nationaux soumis dans le cadre de l'Examen périodique universel attestent aussi de cela. Une enquête menée au Chili a montré que 48,2 % des établissements de ce pays avaient incorporé la question du développement des droits de l'homme dans leurs plans stratégiques généraux et que 63,5 % l'avaient incorporée dans des programmes de cours spécifiques. La Colombie a indiqué que, si la majorité des établissements d'enseignement supérieur du pays considéraient toujours les droits de l'homme comme un aspect marginal de leur programme d'enseignement, le Plan national 2010-2014 d'éducation aux droits de l'homme encourageait les initiatives dans ce domaine et la Colombie a estimé que l'impact de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur éducatif non formel commençait à produire une influence positive sur le secteur éducatif formel aussi. Au Mexique, le Programme national des droits de l'homme 2014-2018 était en train de contribuer à la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle dans le domaine des droits de l'homme de 2011; à cet égard, un accord ponctuel avait été signé entre le Ministère de l'intérieur, l'Association nationale des universités et établissements d'enseignement supérieur et la Commission nationale des droits de l'homme pour renforcer la promotion des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur. Le rapport intermédiaire de 2012 sur la mise en œuvre du Programme mondial (voir A/HRC/21/20, par. 20) aussi a fait cas de la contribution substantielle des institutions nationales de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs dans ce domaine.

12. Les droits de l'homme étaient actuellement traités comme un élément essentiel dans les facultés ou départements de droit, de sciences politiques, de sciences sociales et/ou de relations internationales dans les universités de la plupart des États ayant soumis un rapport, dans le premier cycle et les cycles supérieurs ainsi que dans les cours généraux de sciences humaines et socioéconomiques. Les droits de l'homme étaient aussi enseignés en tant que compétences nécessaires, notamment en psychologie, santé mentale, médecine, communications, physique, dans les cours de développement durable. En 2012, 534 universités du Japon dispensaient des cours dans le domaine des droits de l'homme. Les possibilités sont multiples en Suisse, les droits de l'homme étant enseignés dans plus de 35 universités et instituts d'enseignement supérieur. Le Togo a fait savoir qu'il n'avait pas pu faire grand-chose pour financer les cours sur les droits de l'homme dans l'enseignement supérieur, mais que le sujet était enseigné dans les facultés de droit et de sciences politiques des

universités nationales de Lomé et de Kara, et que des bourses étaient accordées à des étudiants togolais pour leur permettre de poursuivre leurs études au niveau de la maîtrise dans le domaine des droits de l'homme au Bénin et en France. Le Ministère des droits de l'homme de Guinée s'est doté d'un plan d'action pour l'introduction de l'éducation aux droits de l'homme en Guinée, y compris au niveau de l'université; en 2012, une maîtrise dans le domaine des droits de l'homme et du droit international humanitaire a été créée à l'Université de Sonfonya, avec l'appui à la fois de professeurs guinéens et étrangers. La première promotion d'étudiants diplômés est sortie en avril 2014 et l'université était en train d'élaborer des programmes de recherche dans le domaine des droits de l'homme. Au Liban, l'Université académique pour la non-violence et les droits de l'homme, homologuée en 2014 par le Conseil des Ministres, a organisé des cours de maîtrise pour des étudiants de la région.

13. Si la plupart des réponses étaient axées sur les universités, les droits de l'homme étaient enseignés aussi dans tout un éventail d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment, par exemple, dans des établissements d'enseignement supérieur technique en Roumanie et dans l'Académie de formation et de développement continu des professionnels de l'enseignement dans la Fédération de Russie. La Chine a indiqué dans le dernier rapport qu'elle a présenté dans le cadre de l'Examen périodique universel que la construction d'une nouvelle série de centres nationaux d'éducation et de formation aux droits de l'homme était entrée dans la phase essentielle de l'évaluation.

14. Un certain nombre d'États (par exemple, l'Australie, la Bosnie-Herzégovine, l'Équateur, la Hongrie et le Japon) ont signalé que les lois relatives à l'enseignement supérieur contenaient des dispositions concernant les droits de l'homme, en particulier dans la mesure où elles interdisaient la discrimination concernant à la fois le personnel enseignant et les étudiants. En Allemagne, les établissements d'enseignement supérieur étaient tenus, par la loi, de respecter les droits de l'homme et de garantir la liberté d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, dans le respect des principes de la démocratie. Certains États, comme la Grèce et la Hongrie, ont évoqué des cadres mis en place pour l'admission dans les universités et d'autres structures d'enseignement supérieur des membres de minorités particulières et pour l'éducation des personnes handicapées, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie. Au Mexique, 11 universités interculturelles financées par le gouvernement dispensant un enseignement supérieur aux membres des populations autochtones et à d'autres jeunes ont aidé à la préservation des cultures autochtones et apporté un appui au développement des communautés autochtones.

15. Les méthodes d'enseignement ont été décrites comme étant de nature participative et il a été fait peu cas de cours organisés sous forme de cours magistraux sans participation active des étudiants. Le Honduras a précisé comment des groupes interinstitutionnels étaient formés pour concevoir et mettre en œuvre des programmes, notamment le cadre des programmes d'enseignement, les méthodes et l'approche adoptées pour enseigner ces programmes, pour évaluer les participants et en définir le profil, des modules de cours étant mis au point par des experts nationaux et internationaux.

16. La Turquie a fait savoir que 31 universités avaient des programmes d'études supérieures et des centres de recherche et d'application qui menaient des études visant à améliorer le respect des droits de l'homme. En Bosnie-Herzégovine, le Centre des droits de l'homme de l'Université de Sarajevo a joué un rôle clef dans la fourniture de documents, l'élaboration de publications, l'enseignement, la fourniture d'avis d'expert, la recherche et l'établissement de rapports sur les droits de l'homme. La Suisse et la Fédération de Russie, entre autres, mettaient en œuvre des programmes

internationaux d'enseignement du niveau de la maîtrise dans le domaine des droits de l'homme, avec l'appui de centres interinstitutionnels de ressources. Divers cours spécialisés du niveau de la maîtrise sont dispensés dans un certain nombre d'universités, par exemple, sur les femmes et la migration (Maroc), et sur les droits de l'enfant dans la politique publique de développement (Honduras). L'Algérie, l'Allemagne et le Maroc ont évoqué le réseau de chaires des droits de l'homme dans les universités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui aide à promouvoir des programmes de cette nature.

17. Les réponses faisaient clairement apparaître que de nombreuses universités fournissaient actuellement d'importants moyens d'enseignement non seulement pour des étudiants réguliers, mais aussi pour d'autres personnes. En Suisse, le Centre suisse de compétences pour les droits humains, un réseau d'universités soutenu par le Gouvernement fédéral, fonctionne comme un centre de services sur des questions se rapportant à la migration, à la police, à la justice, à la problématique hommes-femmes et à d'autres aspects des droits de l'homme. Il dispense une formation aux droits de l'homme et produit des outils pédagogiques pour divers groupes, y compris pour les autorités. La Faculté de sciences politiques de l'Université de Belgrade est un exemple d'établissement d'enseignement supérieur dispensant des études spécialisées aux fonctionnaires (voir sect. B ci-dessous).

18. Plusieurs États (notamment les Bahamas, la Hongrie, les Seychelles, la Slovénie et la Suisse) ont indiqué que les droits de l'homme constituaient actuellement l'élément de base dans la formation des enseignants, tant avant l'achèvement de la formation qu'en cours d'emploi. En Suède, la loi 2009 relative à l'éducation et au programme national d'enseignement énonce que toute personne travaillant en milieu scolaire est tenue de promouvoir le respect des droits de l'homme. Au Togo, la formation aux droits de l'homme est nécessaire pour obtenir une qualification professionnelle permettant d'enseigner dans toutes les écoles, pareille formation n'étant pas obligatoire pour obtenir une promotion. En Slovénie, les candidats à un poste de professeur principal doivent avoir suivi des cours dans le domaine des droits de l'homme, tandis que, en République de Corée, les droits de l'homme sont inclus dans la formation requise pour devenir professeur principal, professeur principal adjoint et enseignant. Le Japon inclut les droits de l'homme dans la formation des bibliothécaires. Le Honduras a précisé que, en 2013, il avait créé un cours visant à aider les enseignants à détecter des violations des droits de l'homme en milieu scolaire, à identifier les personnes se trouvant en situation de vulnérabilité et à appliquer des méthodes appropriées d'enseignement des droits de l'homme dans le système éducatif public. Depuis 2012, la Géorgie accorde une attention particulière dans les programmes destinés aux enseignants et au personnel engagés dans la formation professionnelle aux droits des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux et des personnes handicapées.

19. S'agissant de la formation des enseignants en cours d'emploi, la Bosnie-Herzégovine a fait observer que la Charte européenne sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, adoptée par le Conseil de l'Europe, faisait obligation aux États de dispenser une formation en matière d'enseignement et d'éducation relatifs à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme à toutes les personnes travaillant dans le secteur éducatif, afin qu'elles acquièrent une connaissance et une compréhension approfondies de la question et sachent utiliser des méthodes appropriées d'enseignement et d'apprentissage. En Estonie, les droits de l'homme constituent une priorité dans la formation en cours d'emploi des enseignants. En République de Moldova, des cours de formation à distance destinés aux enseignants étaient en train d'être conçus sur un certain nombre de sujets. En Guinée, plusieurs enseignants se sont inscrits dans le seul programme organisé sur les droits de l'homme au niveau de la maîtrise (à l'Université de Sonfonya), bien que cela ne soit

pas obligatoire pour obtenir une promotion. La Jordanie a rendu compte de son plan quinquennal permettant aux enseignants, surveillants et directeurs d'écoles de participer à des ateliers sur les concepts des droits de l'homme, à la préparation d'activités d'enseignement pour les spécialistes des programmes d'enseignement et les auteurs d'ouvrages scolaires, tout en indiquant qu'elle manquait toujours des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le plan. Une attention particulière est accordée, durant la formation en cours d'emploi, en tenant compte des particularités nationales, à des questions spécifiques des droits de l'homme, notamment à la problématique hommes-femmes, à l'égalité et aux droits de l'enfant (République de Moldova, Soudan, Italie), au VIH/sida et à la violence sexiste (Botswana), à l'hostilité à l'égard des gitans (Allemagne), aux mutilations génitales féminines (Gambie) et à la traite des êtres humains (Ukraine).

20. De nombreuses possibilités de coopération semblaient exister avec d'autres gouvernements, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG) en matière d'initiatives de formation aux droits de l'homme à l'intention des enseignants. La Bosnie-Herzégovine a rendu compte du travail qu'il a accompli avec l'ONG Civitas pour dispenser une formation à quelque 30 000 enseignants dans l'ensemble du pays, pour élaborer de nouveaux programmes d'enseignement et pour publier un ouvrage sur la démocratie et les droits de l'homme destiné aux universités. La Géorgie avait rendu compte d'un travail similaire, fait en coopération avec l'Agence des États-Unis pour le développement international et d'autres partenaires. Le Honduras avait conçu un plan global, avec l'aide de l'Union européenne, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires, en utilisant des ressources humaines provenant de tout un ensemble d'acteurs nationaux, dont l'Université autonome du Honduras et le Secrétariat d'État au sein du Bureau de l'éducation.

## **B. Formation aux droits de l'homme dispensée aux fonctionnaires**

21. Les droits de l'homme constituent un élément essentiel dans la formation obligatoire des fonctionnaires dans un certain nombre des États ayant présenté un rapport, notamment pour les nouvelles recrues (par exemple, en Bosnie-Herzégovine et en Turquie), pour les fonctionnaires de tous niveaux (par exemple, en Allemagne, en Colombie et en Suède) et pour les cadres dirigeants de l'administration publique (par exemple, en Slovénie). Bien que non obligatoires, les droits de l'homme constituent un domaine prioritaire dans la formation des fonctionnaires en Roumanie. Selon la Constitution suisse, toute personne travaillant pour l'État est tenue de contribuer à la protection des droits de l'homme. Le Ministère de l'administration publique et de la sécurité de la République de Corée a inclus l'enseignement des droits de l'homme dans la formation obligatoire dispensée aux fonctionnaires, lorsqu'il a établi les directives applicables à cet égard pour la période 2010-2011. L'Australie a adopté un programme d'éducation aux droits de l'homme pour le secteur public, afin de renforcer les capacités en matière d'élaboration de politiques, programmes et lois conformes aux droits de l'homme et pour donner des orientations aux décideurs en matière administrative sur les questions des droits de l'homme. Andorre a mis en place des cours de formation aux droits de l'homme destinés à ses fonctionnaires conformes au Programme mondial. En Chine, l'École centrale du Parti et les établissements d'enseignement du Parti à tous les niveaux ont universellement incorporé les droits de l'homme dans leur programme d'étude et dispensent des formations aux droits de l'homme aux hauts responsables de tous grades.

22. Les États ont indiqué que la formation aux droits de l'homme était dispensée au personnel et aux responsables de nombreux et divers organes du gouvernement central

et des collectivités locales, notamment des ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice et de l'éducation ainsi qu'à des conseillers socioculturels, à des coordonnateurs de centres familiaux et des directeurs d'éducation dans les communes (au Burundi) et au personnel des Secrétariats d'État à l'agriculture, à la conservation des forêts et aux travaux publics, au transport et au logement (au Honduras). Au Mexique, des milliers de fonctionnaires aux niveaux fédéral et local ont bénéficié d'une formation sur le contenu et la portée des réformes constitutionnelles de 2011 relatives aux droits de l'homme. Même s'il n'existe pas de formation institutionnalisée aux droits de l'homme destinée aux fonctionnaires en Guinée, des séminaires et des ateliers sont organisés pour les gouverneurs de région, les préfets, les enseignants et les maires dans des cadres spécifiques, par exemple, les élections, la réconciliation nationale, les programmes de justice transitionnelle et de développement local. La Guinée a en outre pris conscience de la nécessité d'adopter des plans d'action pour la formation aux droits de l'homme, en particulier à l'intention des fonctionnaires des domaines de la santé, de la finance, de l'administration territoriale et de la décentralisation. Dans le rapport le plus récent qu'il a présenté dans le cadre de l'Examen périodique universel, la République démocratique populaire lao a mis en exergue ses efforts tendant à renforcer les capacités dans le domaine des droits de l'homme des responsables publics tant au niveau du gouvernement central que des localités locales, et a exprimé le regret de n'avoir pas pu étendre l'action à l'ensemble du pays, n'ayant pas la capacité de ce faire.

23. Des droits de l'homme suscitant une préoccupation particulière dans des contextes nationaux et locaux ont été régulièrement mentionnés au sujet de la formation en cours d'emploi des fonctionnaires, souvent à propos de groupes se trouvant en situation de vulnérabilité. La Colombie a rendu compte du Plan de formation aux droits de l'homme destiné aux responsables publics des différentes entités territoriales (bureaux des gouverneurs et des maires) qui travaillent avec des groupes jouissant d'une protection constitutionnelle spéciale, notamment les personnes d'ascendance africaine, les populations autochtones, les Roms et les communautés lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles. La Grèce a évoqué des initiatives prises de manière spécifique pour lutter contre la traite des êtres humains, la violence à l'égard des femmes, le racisme et la xénophobie. La Grèce dispose d'un comité permanent pour la formation sur les questions relatives à l'égalité des sexes et, au cours des dernières années, la Direction de la politique de migration du Ministère de l'intérieur a mis en œuvre un programme spécial de formation interculturelle à l'intention des fonctionnaires travaillant avec des nationaux de pays tiers. La Roumanie a mis l'accent sur l'intégration des minorités, l'aide sociale et la lutte contre la discrimination, en tant que domaines requérant une attention prioritaire. Le service suisse pour la lutte contre le racisme a dispensé une formation à plusieurs centaines de fonctionnaires dans le domaine de la lutte contre la discrimination raciale. La République tchèque dispense une formation sur la traite des êtres humains au personnel des départements de la protection sociale des collectivités locales et des centres pour l'emploi. Le Guatemala dispense une formation sur la violence sexiste et la non-discrimination aux fonctionnaires des régions. Au Maroc, les membres du personnel du Ministère de la jeunesse et des sports, en particulier ceux qui travaillent dans des centres de protection de l'enfance, ont suivi une série de cours de formation aux droits de l'homme, tandis que les employés du secteur public du Qatar bénéficient d'une formation dans le domaine de la protection des femmes et des enfants. L'Allemagne a indiqué qu'une attention particulière était accordée à l'utilisation de données personnelles dans des cours d'informatique dispensés aux fonctionnaires.

24. Plusieurs méthodes d'apprentissage existent déjà pour les fonctionnaires en poste. À l'instar de la Serbie et de la Suisse (voir sect. A ci-dessus), la Croatie a inclus des cours de formation aux droits de l'homme dans le cadre de programmes

universitaires spécialisés destinés aux agents publics et aux fonctionnaires. En Allemagne, les droits de l'homme font partie du contenu de l'enseignement et de l'apprentissage dans le programme de formation à distance en cours d'emploi conduisant au diplôme de la maîtrise en administration publique. Dans le cadre du Programme national sur la justice, les droits de l'homme et la culture de la paix, le Honduras a conçu une plate-forme d'apprentissage virtuel et a lancé le premier cours virtuel sur les droits de l'homme destiné aux fonctionnaires. Il a indiqué que, dans chaque instance gouvernementale, le nombre de fonctionnaires ayant bénéficié d'une formation aux droits de l'homme augmentait chaque année. Au Chili, la formation aux droits de l'homme et dans les matières connexes est dispensée par l'intermédiaire du système de formation en informatique de la fonction publique, alors que, en Australie, un module d'apprentissage en ligne en matière de droits de l'homme était en cours de conception pour 200 000 fonctionnaires à travers l'ensemble du pays.

25. Un large éventail d'organes participent à la formation aux droits de l'homme dispensée aux fonctionnaires dans les différents États. Au Japon, la Direction nationale du personnel a conçu le programme d'enseignement et le Ministère de la justice organise des ateliers deux fois l'an à l'intention des agents du gouvernement central. Le Collège de l'autonomie locale organise des cours sur les droits de l'homme pour les personnes briguant des postes de haut niveau dans des entités publiques locales. Le Ministère de la justice aussi dispense une formation aux dirigeants dans le domaine de la promotion des droits de l'homme dans les préfectures et les municipalités. En Suisse, le Centre suisse de compétences pour les droits humains dispense une formation à un large éventail de professionnels, y compris aux autorités. En Colombie, le Bureau du Médiateur et les bureaux des médiateurs régionaux de l'ensemble du pays promeuvent les droits de l'homme chez les fonctionnaires. Un des rôles de la Commission présidentielle des droits de l'homme du Guatemala est de promouvoir les droits de l'homme dans la formation dispensée aux fonctionnaires. Depuis 2010, la Commission irlandaise des droits de l'homme exécute un projet général d'éducation et de formation aux droits de l'homme destiné aux fonctionnaires et aux agents publics irlandais, qui inclut à la fois des activités de formation et la mise au point de supports de formation. L'Institut royal de l'administration territoriale du Maroc a organisé une formation des autorités locales par des juges et a invité le médiateur et le Conseil national des droits de l'homme à partager leur expertise. En Roumanie, l'Agence nationale de la fonction publique élabore des programmes de formation pour professionnels à l'intention du personnel de l'administration publique, tandis que, aux États-Unis d'Amérique, les responsables fédéraux ont organisé des sessions de formation ciblées sur les traités relatifs aux droits de l'homme à l'intention des fonctionnaires des États et des fonctionnaires locaux.

26. Les Ministères des affaires étrangères d'un certain nombre d'États dispensent une formation aux droits de l'homme aux diplomates et experts civils participant à des missions internationales (par exemple, au Japon) ainsi qu'à d'autres fonctionnaires (par exemple, en Suisse). La formation aux droits de l'homme est aussi obligatoire pour entrer dans le corps diplomatique de certains États (par exemple, au Paraguay).

27. Les nombreuses possibles synergies entre institutions d'un même État pour dispenser une formation aux droits de l'homme aux fonctionnaires ont déjà été évoquées. Des partenariats avec les Nations Unies, les organisations régionales et les ONG, de même que la coopération bilatérale, constituent aussi des voies pour l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Au Honduras, par exemple, l'Agence espagnole pour la coopération internationale et le développement a apporté un appui essentiel pour l'évaluation des besoins dans ce secteur, en 2012, et pour l'élaboration du Programme national de la justice, des droits de l'homme et de la culture de la paix, qui a servi de base à tous les autres plans et programmes. En Grèce, la formation des fonctionnaires du Ministère de l'intérieur et de la réforme

administrative a tiré profit des connaissances et de l'expertise d'autres pays européens dans le cadre du Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers.

### **C. Formation aux droits de l'homme dispensée aux responsables de l'application des lois**

28. Le programme de la formation de base des cadets dans les académies, collèges et organes de police de nombreux États comprend maintenant les droits de l'homme comme sujet (Algérie, Allemagne, Australie, Belize, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Émirats arabes unis, Équateur, Estonie, France, Grèce, Italie, Japon, Maroc, Maurice, Monaco, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Soudan et Turquie, pour ne citer que quelques-uns). En Colombie, une loi de 1993 a fait de la formation au droit international relative aux droits de l'homme et au droit international humanitaire une politique pour la police nationale, en énonçant que les droits de l'homme devaient être inclus dans tous les cours, compte tenu de l'importance de la responsabilité incombant aux fonctionnaires dans l'application des lois et la protection des droits et libertés des citoyens. La Guinée est en train de mettre au point des modules pour une formation de base aux droits de l'homme. Si par manque de ressources le Ministère de la sécurité est incapable pour le moment de dispenser une telle formation à toutes les unités de la police, la formation est déjà obligatoire pour les unités chargées de la protection civile. En Slovénie, la loi impose que les politiques et programmes relatifs à l'organisation et au travail de la police incluent la protection des droits de l'homme. La Colombie a indiqué que les droits de l'homme étaient en voie d'intégration dans différentes procédures de maintien de l'ordre.

29. Dans un certain nombre d'États, la formation en cours d'emploi aux droits de l'homme est nécessaire pour obtenir une promotion (par exemple, en Bosnie-Herzégovine, en Italie, au Japon, au Qatar et en Roumanie), tandis que, dans d'autres, des mesures d'encouragement, y compris sous forme de rémunération, sont prises pour une telle formation (par exemple, en Slovénie). Plusieurs États ont mentionné la formation mise à jour dispensée aux fonctionnaires de police sur des questions particulièrement pertinentes et qui tenait compte des niveaux respectifs des intéressés. La formation continue, en particulier pour ceux qui sont déployés dans des missions des Nations Unies et de l'Union européenne, a été évoquée par un certain nombre d'États (par exemple, la Roumanie et la Slovénie).

30. La nécessité que la formation de la police aux droits de l'homme soit pratique a été soulignée à de nombreuses reprises et, comme le Chili, la Grèce, le Japon et la Lituanie, en particulier, l'ont indiqué, cette formation doit être orientée vers des problèmes que les fonctionnaires de police pourraient s'attendre à rencontrer dans leur travail au quotidien. À cet égard, le Maroc a évoqué des visites sur le terrain pour échanger des données d'expérience et pour une évaluation continue à travers des réunions d'information. En Géorgie, l'académie de police accorde une attention spéciale à l'enseignement de la base juridique de l'usage de la force et à l'acquisition des compétences pratiques pertinentes par les futurs fonctionnaires de police, et chacun de ceux-ci doit suivre périodiquement une formation mise à jour. Au Japon, des sessions de formation sont organisées dans les commissariats de police, les postes de police et les autres lieux de travail ainsi que dans les écoles de police. En Allemagne, la formation est fondée sur des cas concrets et des mesures concrètes sont examinées à la lumière de situations pratiques. En Pologne, le système d'embauche dans la police a été révisé, afin de permettre que les interactions des candidats avec d'autres personnes puissent être analysées de manière approfondie.

31. La police du Népal dispose d'un service central des droits de l'homme et de sections des droits de l'homme dans ses bureaux régionaux et locaux ainsi que de mécanismes d'examen des plaintes contre le personnel de la police pour violations des droits de l'homme, avec la possibilité que les résultats d'un pareil examen soient rendus publics. En Lituanie et au Qatar, une performance exceptionnelle est récompensée et peut être retenue en tant qu'étude de cas dans des activités futures de formation. Un certain nombre de prix, comme le « certificat de bonne conduite », ont de la même manière été créés dans les Émirats arabes unis pour nourrir la motivation.

32. L'apprentissage collégial est considéré particulièrement important pour les fonctionnaires de police qui, selon l'Italie, ont « une culture professionnelle particulière ». Ainsi, des efforts initiaux sont faits pour dispenser une formation au plus grand nombre de formateurs possibles parmi les policiers du rang. La police nationale de Guinée dispose d'un vivier de quelque 25 formateurs en matière de droits de l'homme en son sein. En 2013, l'Académie de police de la Roumanie a créé un centre pour promouvoir les droits de l'homme dans les organes de maintien de l'ordre et de sécurité, centre qui se prévaut maintenant de 50 formateurs permanents et de 271 autres personnes ressources pour s'acquitter de son mandat, en plus d'un réseau de responsables chargés de diffuser les procédures, les lois et les politiques relatives aux droits de l'homme. En 2011, la police nationale chilienne a créé un département des droits de l'homme pour promouvoir les normes internationales concernant la police. La police équatorienne a un département similaire, qui s'adresse à quelque 600 fonctionnaires par semaine. Le Comité des droits de l'homme établi au sein du Ministère de l'intérieur des Émirats arabes unis en 2013 est composé de représentants de tous les départements de la police et est chargé de renforcer la sensibilisation au respect des droits de l'homme. La Colombie a mentionné ses procédures pour l'évaluation des formateurs.

33. Les supports utilisés dans la formation aux droits de l'homme sont adaptés de façon spécifique aux responsables de l'application des lois comme c'est le cas, par exemple, des « Critères de performance pour les responsables de l'application des lois en matière de droits de l'homme » du commandement général de la gendarmerie turque, du « Maintien de l'ordre dans une société multiculturelle », le manuel de la police nationale italienne destiné aux formateurs, du « Module d'instruction complémentaire et guide méthodologique sur les droits de l'homme, la sécurité civile et les fonctions de la police », établi par la Haute Académie d'études de la police chilienne, avec l'aide de l'Institut interaméricain des droits de l'homme, et du manuel « Protéger et servir – comment encourager les bonnes attitudes et les bons comportements lors de la formation professionnelle initiale » de la Pologne. La Direction générale de la sécurité nationale du Maroc a établi un guide à l'intention des officiers de police judiciaire, en collaboration avec le Conseil national des droits de l'homme, et l'Institut de la police suisse a élaboré un ouvrage de référence sur les droits de l'homme et l'éthique professionnelle. Le Ministère de la justice de Madagascar a, avec l'aide d'ONG internationales, établi un manuel sur l'interdiction de la torture destiné aux responsables de l'application des lois, tandis que les Émirats arabes unis ont publié un guide de procédures sur la manière de procéder avec des groupes ayant des besoins spéciaux durant les enquêtes menées avant un procès. Au Népal, les manuels de formation destinés à tous les échelons de la police contiennent une section sur les droits de l'homme et, en Allemagne, des notes didactiques sur les droits de l'homme sont disponibles sur l'intranet de la police fédérale. Le répertoire « Les normes relatives aux droits de l'homme et leur application pratique » établi par le HCDH à l'intention de la police est distribué à toutes les unités de la police et de la gendarmerie dans un certain nombre d'États (par exemple, en Algérie).

34. Dans la formation en cours d'emploi dispensée aux fonctionnaires de police, l'accent est souvent mis sur des questions spécifiques relatives aux droits de l'homme.

Par exemple, en Grèce, cette formation traite de dispositions relatives aux droits de l'homme concernant la prévention de la torture, l'utilisation des données personnelles, la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la traite des êtres humains, le racisme et la xénophobie. L'accent spécial mis sur la manière de s'attaquer aux préjugés et de prévenir la discrimination a été évoqué par plusieurs États. La Suisse a fait savoir que, en 2013, l'École de la police suisse a accru le temps consacré aux questions de discrimination en tant que domaine essentiel à aborder durant la formation continue. La Colombie a évoqué des directives et ordres permanents concernant notamment les populations autochtones, les lesbiennes, homosexuels, bisexuels et transsexuels. La formation en cours d'emploi dispensée en Allemagne fournit des informations sur les cultures étrangères, les religions et sur les contextes et causes profondes de la migration, dans le but de promouvoir la tolérance et la compréhension de tous. En Slovaquie, une formation est dispensée aux fonctionnaires de police sur la manière de lutter contre les stéréotypes dans une société multiethnique, formation qui inclut un enseignement sur la culture et l'histoire des Roms, le renforcement de la sensibilisation à la diversité et de l'acceptation de celle-ci ainsi que la recherche de moyens appropriés et cohérents permettant à la police de travailler avec des personnes d'origines diverses, et, au Portugal, les fonctionnaires de police sont aussi formés au travail de médiation auprès des communautés. La formation en cours d'emploi pourrait concerner d'autres institutions d'experts spécialisées et/ou des ONG; le Bureau des médiateurs pour l'égalité des chances de Lituanie a été cité à cet égard.

35. La Guinée a indiqué que ses écoles de police et de gendarmerie avaient aussi incorporé le droit international humanitaire dans leur formation et avaient récemment introduit un module sur les droits de l'enfant. Un service spécialisé de la police, créé au Chili en 2013 pour consolider les relations au sein des communautés autochtones, dispensait une formation sur les droits des populations autochtones, leur langue et leur identité culturelle. La Gendarmerie royale marocaine a bénéficié d'une formation spéciale aux droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme et la drogue, tandis qu'une formation en cours d'emploi est régulièrement dispensée aux membres de la gendarmerie en Turquie, une formation étant dispensée sur place aux commandements provinciaux de la gendarmerie, au cours de laquelle l'égalité et la lutte contre la violence à l'égard des femmes figurent parmi les sujets régulièrement abordés. Les droits de l'homme et l'égalité des sexes sont inclus dans les cours de formation, sur la lutte contre la traite des êtres humains, le trafic de drogues et d'autres questions, dispensés par le Centre international de formation en Bélarus. La lutte contre la traite des êtres humains est également abordée dans les cours de formation dispensés aux fonctionnaires de police au Koweït et aux Émirats arabes unis, tandis que, au Ghana, un accent particulier est mis sur la sensibilisation de la police sur les questions de violence domestique.

36. Même si la formation aux droits de l'homme est recommandée pour les agents des douanes en Italie, cette formation n'est obligatoire que pour ceux d'entre eux qui sont envoyés en poste à l'étranger. Au Japon, la formation aux droits de l'homme est obligatoire pour les agents de l'immigration nouvellement embauchés et en cours d'emploi tout au long de leur service. Plusieurs pays européens ont signalé qu'une formation aux droits de l'homme était dispensée à la police des frontières (par exemple, en Roumanie, en Slovaquie et en Suisse). La Direction générale de la sécurité nationale du Maroc a organisé des cours à l'Institut royal de police sur les droits des réfugiés, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR).

37. Dans l'Union européenne, la Grèce et l'Italie ont rendu compte du programme Frontex de l'Union européenne, qui dispense une formation obligatoire aux droits de l'homme aux gardes-frontière participant aux opérations conjointes européennes. Le service des garde-côtes grecs, qui relève du Ministère du transport maritime, a

incorporé les droits de l'homme dans son programme de formation, tel que prévu dans le programme Frontex, pour aider ses garde-côtes en matière de traitement des victimes de la traite des êtres humains, d'identification des demandeurs d'asile, de protection des mineurs et des groupes se trouvant en situation de vulnérabilité et pour l'application dans la pratique du principe du non-refoulement. La formation est dispensée par des garde-côtes et des membres de la police nationale qui ont bénéficié d'une formation spéciale aux droits de l'homme de la part de Frontex, à l'aide d'un manuel conçu avec le soutien de l'Union européenne. La formation continue est rendue possible par le HCR et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et une formation mise à jour est dispensée en particulier au personnel dans des centres de préparation au départ en mission.

38. La formation aux droits de l'homme est aussi une condition formelle dans un certain nombre de pays pour le personnel pénitentiaire, spécialement la formation en cours d'emploi (par exemple, au Chili et en France) et pour les responsables en particulier (par exemple, en Estonie). La formation est dispensée en tenant compte du niveau d'expérience et est axée sur les droits des détenus, y compris en relation avec les normes internationales et nationales concernant l'usage de la force, la prévention de la torture et le traitement des prisonniers (Japon, Maroc, Suisse et Turquie). En 2014, l'Institut national des prisons du Honduras a commencé à inclure les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes dans les cours de formation de base dispensée aux candidats à des postes de gardiens de prison. En Estonie, le Département de l'administration pénitentiaire procède à une évaluation de la formation aux droits de l'homme dispensée par les institutions et en mesure les effets. Au Burkina Faso, la formation dans le domaine des droits des détenus est dispensée chaque année aux gardiens de prison. Le Burundi a indiqué dans un rapport qu'il a présenté dans le cadre de l'Examen périodique universel que des sessions de formation aux droits de l'homme organisées à l'intention du personnel pénitentiaire avaient contribué à une amélioration de la situation dans les prisons.

39. La formation aux droits de l'homme dispensée au personnel pénitentiaire doit aussi revêtir un caractère pratique : le Japon a fait état de programmes de formation en cours d'emploi fondés sur la pratique, y compris avec recours à un jeu de rôle, qui incorporaient divers événements survenant quotidiennement dans les établissements pénitentiaires. Le Maroc a rendu compte d'exercices pratiques concernant la fouille, l'emploi de menottes, la discipline et la déportation, par exemple, et la Grèce a évoqué des visites de prison, par exemple pour les officiers de police judiciaire, comprenant des échanges avec les détenus. En 2013, une réunion nationale visant à renforcer les compétences en matière de droits de l'homme des fonctionnaires du système pénitentiaire s'est tenue au Honduras. Elle a été axée sur les responsabilités de l'État et de ses représentants en tant que garants des droits de l'homme des personnes privées de leur liberté. Elle a été complétée par une série d'ateliers régionaux et locaux pour le personnel pénitentiaire. Le Portugal participe à un projet visant à mettre au point un outil d'apprentissage en ligne destiné à la formation de gardiens de prison des pays de la péninsule ibérique et d'Amérique latine. Le service des prisons du Ghana dispose de son propre manuel de formation, qui est utilisé dans le cadre du programme de formation du personnel pénitentiaire.

40. La culture professionnelle particulière des responsables de l'application des lois est partagée à travers les frontières nationales et il existe de nombreux exemples de coopération internationale et régionale, bilatérale et multilatérale dans ce secteur. Les fonctionnaires de police de certains petits États (par exemple, Andorre et la Guyane, selon les rapports que ces deux pays ont présentés dans le cadre de l'Examen périodique universel) bénéficient d'une formation dans des États partenaires. L'Équipe régionale d'information sur les droits du Secrétariat de la Communauté du Pacifique dispense une formation aux fonctionnaires de police des îles du Pacifique. Le Centre

de formation et de documentation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe a, en coopération avec le CICR, organisé des ateliers sur les droits de l'homme à l'intention des fonctionnaires de police. La Grèce a fait allusion à la série de cours dispensés par le Collège européen de la police. Les Pays-Bas et la Bulgarie procèdent à des échanges bilatéraux de fonctionnaires de police et les *carabinieri* italiens sont jumelés à la gendarmerie turque. L'Équateur a signé avec la République dominicaine et la France des accords de coopération en matière de formation aux droits de l'homme du personnel pénitentiaire dans la nouvelle académie de formation ouverte en 2011. Le Chili dispense maintenant une formation diplômante sur « droits de l'homme et sécurité des citoyens dans le cadre du maintien de l'ordre », qui porte sur des sujets tels que l'usage de la force.

41. Les mécanismes régionaux de défense des droits de l'homme jouent un rôle important dans ce secteur. Le personnel responsable de l'application des lois dans un certain nombre de pays reçoit un enseignement sur les dimensions internationales et régionales de la protection des droits de l'homme, des traités et des institutions. Une référence a été fréquemment faite aux normes et à la jurisprudence régionales dans le domaine des droits de l'homme – en particulier s'agissant des systèmes européen et interaméricain – et de leur application dans le travail au quotidien des responsables de l'application des lois et du personnel pénitentiaire. Les mécanismes régionaux offrent aussi une gamme abondante de possibilités de coopération, d'appui et de partenariat. Un exemple en est la stratégie globale de formation aux droits de l'homme adoptée dans les écoles de police du Chili, en association avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme.

42. Les exemples abondent de coopération et d'assistance technique pour l'exécution de nombreux programmes – avec le HCDH, le HCR, l'UNICEF, d'autres entités des Nations Unies, le CICR, l'Union européenne, d'autres organisations régionales, des ONG internationales et nationales et des institutions nationales de défense des droits de l'homme ainsi que de partenariat entre États. Cette coopération permet d'assurer une cohérence dans la formation aux droits de l'homme dispensée à des groupes ciblés de professionnels et donne des possibilités de suivre l'évolution que connaît le domaine.

#### **D. Formation aux droits de l'homme dispensée au personnel militaire**

43. La formation à la fois dans le domaine du droit international relatif aux droits de l'homme et dans celui du droit international humanitaire semble être institutionnalisée dans la formation de base dispensée au personnel militaire dans de nombreux États. En Colombie et en République démocratique du Congo, cette formation est prévue dans la Constitution. Une formation poussée est souvent obligatoire pour obtenir une promotion (par exemple, en Colombie, en Guinée, au Honduras, en Italie, au Mexique et au Togo). La réforme du secteur de la défense en Guinée a introduit les droits de l'homme et le droit international humanitaire dans la formation des membres des forces de sécurité et de défense ainsi qu'un nouveau code de conduite, un code de la justice militaire et un règlement général en matière de discipline pour les forces armées conformes aux obligations internationales du pays en matière de droits de l'homme. Le Plan des forces armées pour la paix et la sécurité internes des forces armées des Philippines (*Bayanihan*) vise à ce que les membres des forces de sécurité bénéficient d'une formation continue dans les domaines des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en particulier s'agissant de leur responsabilité en matière de protection des droits de l'homme et des défenseurs des droits de l'homme. La Suisse et le Honduras ont fait une mention particulière de la formation poussée dispensée à la police militaire, formation qui inclut les droits de l'homme. L'Indonésie

a indiqué, dans le rapport qu'elle a soumis dans le cadre de l'Examen périodique universel en 2012, que des programmes d'enseignement axés sur les droits de l'homme avaient été mis en œuvre à l'intention du personnel militaire de tous les niveaux et qu'un mémorandum d'accord avait été signé avec la Commission nationale indonésienne des droits de l'homme pour la formation aux droits de l'homme.

44. En Colombie, une médaille spéciale est décernée pour une action exceptionnelle dans le domaine des droits de l'homme et une performance exceptionnelle est aussi récompensée au Togo. En Bosnie-Herzégovine, le Commissaire militaire parlementaire renforce la surveillance des forces armées et la protection des droits de l'homme des personnes servant dans ces forces, tandis qu'une division des droits de l'homme a été créée au sein du Ministère de la défense de la Guinée en 2015 et confiée à un officier supérieur.

45. Le Japon dispense au personnel militaire une formation spéciale sur le traitement des prisonniers de guerre. Il a souligné l'importance de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et a exprimé son intention d'élaborer, en coopération avec des ONG, à l'intention du personnel militaire, un plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité. La Bosnie-Herzégovine a rendu compte du plan d'action qu'elle avait conçu pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, plan qui comprenait l'organisation d'ateliers et de cours sur l'égalité des sexes. La Suisse a présenté son service spécialisé pour la prévention de l'extrémisme dans l'armée et la Colombie a affirmé que ses forces de sécurité avaient fait de grands progrès dans le traitement des secteurs de la population requérant une attention spéciale, notamment les populations autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les personnes déplacées, les femmes, les enfants et d'autres personnes. Au Mexique, une formation dans le domaine de la diversité linguistique et culturelle est dispensée aux membres de l'armée qui parlent les langues autochtones, afin qu'ils puissent faire un travail de médiation durant les opérations militaires.

46. L'apprentissage collégial est considéré comme revêtant une importance cruciale au sein de l'armée, compte tenu de la culture professionnelle particulière qui y prévaut. Toutes les écoles militaires de Guinée disposent d'un vivier de formateurs aux droits de l'homme. Le centre d'étude des forces terrestres et des forces aériennes du Mexique dispense des cours en matière de droits de l'homme aux chefs et responsables pour développer les connaissances et compétences dans le domaine des droits de l'homme parmi les dirigeants et les formateurs. Au Honduras, 39 officiers militaires ont bénéficié d'une formation pour devenir des formateurs aux droits de l'homme et ont participé à la conception et à la mise au point de méthodes et de supports de formation, l'accent étant mis sur l'application des normes dans la pratique et une attention particulière étant accordée aux groupes se trouvant en situation de vulnérabilité. En Italie, la formation aux droits de l'homme est dispensée par un personnel civil et militaire ayant reçu une formation spéciale ainsi que, si nécessaire, par des ONG. Dans l'école militaire de Colombie, le personnel bénéficie d'une formation en techniques pédagogiques pour enseigner le droit international relatif aux droits de l'homme et le droit international humanitaire. L'École des diplômés en droits de l'homme et en droit international humanitaire de la République dominicaine dispense quelque 106 cours sur ces sujets et, en avril 2013, avait déjà dispensé une formation à plus de 5 500 personnes. Un travail important est en cours depuis plusieurs années aux Philippines pour transformer le secteur de la sécurité et en faire une entité respectueuse des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'élaboration de programmes et de supports de formation a débouché sur un nouveau plan d'action relatif aux droits de l'homme, conçu sur ordre du chef d'État-major et portant sur l'éducation et la formation, la sensibilisation et le plaidoyer, les procédures de suivi et de réponse, la délivrance de certificats de référence et l'exposition à de meilleures pratiques.

47. Comme dans le cas de la formation dispensée aux responsables de l'application des lois, la plupart des États dispensent une formation pratique et participative au personnel militaire, en tenant compte du rôle et du niveau de responsabilité des bénéficiaires. En 2014, la Colombie a adopté un modèle standard de l'enseignement des droits de l'homme et du droit humanitaire au personnel militaire, qui comportait six niveaux et dans lequel l'enseignement était défini selon les besoins opérationnels et les niveaux de responsabilité des participants, en recourant à des méthodes fondées sur la pratique. Des scénarios de formation sont adoptés en s'inspirant de situations réelles et une formation tactique est conjuguée à une instruction dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire. À la fin de chaque session de formation, ce qui a été appris est évalué et il est procédé à des ajustements, en cas de besoin. La Colombie a indiqué que les méthodes de l'instruction dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire sont conçues de manière à répondre aux besoins actuels des forces armées. Le Honduras a souligné l'importance des méthodes d'enseignement qui s'inspirent d'objectifs d'instruction employés dans la formation du personnel militaire devant être envoyé en mission. La Suisse a conçu un DVD interactif, qui contient des cas concrets visant à consolider la théorie acquise dans la formation de base et, en 2013, l'École de formation des forces armées de la République dominicaine a organisé un atelier pour l'élaboration d'un manuel des forces armées sur l'usage de la force destiné aux forces armées dominicaines. Le Japon était en train de revoir et de réviser les documents de référence et les supports de formation concernant le traitement des prisonniers de guerre et, en 2014, le Mexique a, avec l'appui technique de sa Commission nationale des droits de l'homme, du CICR et du HCDH, révisé sa doctrine militaire sur l'usage de la force pour la rendre conforme aux normes internationales.

48. La Bosnie-Herzégovine, la Guinée, l'Italie, le Japon, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Suisse ont indiqué que la formation spécialisée aux droits de l'homme, y compris la formation dans le domaine du droit international humanitaire, est obligatoire pour le personnel militaire déployé à l'étranger, lorsqu'il s'agit de missions de paix.

49. Si le HCDH et d'autres entités des Nations Unies, des organisations régionales, des gouvernements, des ONG et des institutions nationales de défense des droits de l'homme ont aussi aidé à dispenser une formation aux droits de l'homme au personnel militaire, l'appui du CICR reste d'importance cruciale pour de nombreux États, en particulier s'agissant de la formation dans le domaine du droit international humanitaire.

### III. Conclusions et recommandations

50. **L'aperçu qui précède témoigne du nombre important d'activités menées par des États pour mettre en œuvre et soutenir l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur et la formation aux droits de l'homme dispensée aux fonctionnaires, aux responsables de l'application des lois et au personnel militaire durant la deuxième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Certaines des initiatives avaient commencé avant le lancement de la deuxième phase du Programme mondial ou ont été conçues sous forme d'initiatives régionales, telles que le plan arabe visant à renforcer la culture de l'éducation aux droits de l'homme, qui a été approuvé par le Conseil de la Ligue des États arabes en 2010. Une chose est certaine : ces initiatives renforcent toutes de manière substantielle les progrès réalisés dans l'éducation et la formation aux droits de l'homme dans des secteurs cibles. En outre, les recommandations y relatives faites aux États dans le cadre de l'Examen périodique universel semblent avoir eu un effet important dans l'encouragement**

aux États à concevoir des programmes et dans l'encouragement aux États et aux organisations à apporter leur soutien.

51. Sur les 28 États qui ont fourni des informations en particulier pour le présent rapport, certains ont pu procéder à une évaluation approfondie des activités menées à l'échelle nationale pour mettre en œuvre la deuxième phase du programme. D'autres ont fourni des indications sur les différentes journées de formation, tandis que d'autres encore faisaient savoir que des plans détaillés restaient à mettre en œuvre. En Suisse, le Centre suisse de compétences pour les droits humains a été chargé de l'établissement d'un inventaire des initiatives en matière d'éducation aux droits de l'homme prises dans l'ensemble du pays, tandis que la Slovénie a identifié un certain nombre de lacunes dans le processus et était en train d'examiner de possibles mesures pour combler ces lacunes et pour élaborer des directives visant à améliorer l'éducation aux droits de l'homme dans les domaines essentiels de la deuxième phase. Le Honduras a adopté un programme national en 2012 et, depuis, en a développé le contenu et les méthodes d'application. La Bosnie-Herzégovine a regretté le manque de ressources qui ne lui avait pas permis de mettre en œuvre la totalité des recommandations de l'atelier qu'elle avait organisé en 2012. L'ensemble de ces rapports indiquent qu'il faut du temps pour aller de l'avant et pour consolider ce qui a été réalisé durant la deuxième phase.

52. Si l'aperçu qui précède met en évidence dans un solide noyau de pays l'institutionnalisation de la formation aux droits de l'homme à l'intention de groupes professionnels ciblés, dans de nombreux autres pays, cette formation reste ponctuelle et dépendante d'initiatives extérieures, ce qui, en dernière analyse, soulève la question de la pérennisation. Mais les réponses indiquent aussi que les outils et les ressources permettant une amélioration dans le domaine de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme deviennent de plus en plus disponibles.

53. Ce qui est intéressant, c'est que l'aperçu montre aussi qu'une attention croissante est accordée au recours à des méthodes de formation appropriées, pratiques et adaptées aux apprenants et à leur cadre de travail. Un aspect évoqué de façon récurrente a été l'importance de la formation collégiale au sein des groupes professionnels ciblés et la participation active des hauts dirigeants à toutes les étapes de la formation, en particulier à la conception des programmes de formation. En outre, l'expertise accumulée à travers la constitution de viviers de formateurs dans certains États, de même que les programmes et supports de formation fondés sur la pratique, aideront à assurer la qualité et la pérennisation des programmes mis au point.

54. L'étendue de la coopération entre départements gouvernementaux, de même qu'entre gouvernements, monde universitaire, institutions nationales de défense des droits de l'homme et ONG dans un pays donné semble revêtir une importance particulière. La coopération a aussi été importante entre les États et a permis de réaliser des progrès, à assurer une cohérence plus grande et à obtenir un soutien aux États disposant de moins de ressources. Les budgets financiers diminuant, les synergies et les alliances deviennent cruciales.

55. Les informations communiquées par les États et les sources complémentaires révèlent une multitude de possibilités de coopération technique dans le domaine de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme entre les entités des Nations Unies, le CICR, les organisations régionales, les gouvernements et les ONG. De même, un nombre croissant d'initiatives régionales semblent exister, initiatives auxquelles les États peuvent apporter une contribution et à la fois en tirer avantage, en renforçant par là un échange utile

de données d'expérience et un enrichissement mutuel des idées. Parmi les exemples cités figurent l'Institut interaméricain des droits de l'homme, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique.

56. Enfin, et bien que les contraintes liées à la longueur maximale imposée ne permettaient pas d'entrer dans les détails, la majorité des rapports indiquaient que le travail entamé durant la première phase du Programme mondial, au niveau des établissements d'enseignement primaire et secondaire, s'était poursuivi et, dans certains cas, institutionnalisé, grâce aux programmes d'enseignement mis au point, au nombre d'enseignants formés et aux supports de formation disponibles.

57. Certes, des progrès considérables ont été accomplis dans certains pays, tous les États devraient toutefois tirer pleinement parti de la troisième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme pour renforcer la mise en œuvre des première et deuxième phases, en accordant une attention particulière à la deuxième phase qui cible l'enseignement supérieur et la formation des enseignants et des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire.

58. À cette fin, le Conseil des droits de l'homme a, dans sa résolution 24/15, encouragé les États et les parties prenantes concernées à mettre un accent particulier sur les stratégies suivantes :

a) Aller de l'avant dans les activités en cours et à consolider celles qui ont été menées;

b) Dispenser un enseignement et une formation dans le domaine des droits de l'homme aux éducateurs qui exercent dans les domaines de l'enseignement et de la formation tant scolaire qu'extrascolaire, en particulier ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes;

c) Effectuer des recherches et des relevés s'y rapportant, échanger les bonnes pratiques et les enseignements retenus, et partager des informations avec toutes les parties prenantes;

d) Appliquer et renforcer des méthodes éducatives de qualité fondées sur les bonnes pratiques, qui ont fait l'objet d'une évaluation constante;

e) Promouvoir le dialogue, la coopération, la mise en réseau et le partage d'informations entre les parties prenantes concernées;

f) Améliorer la prise en compte de l'éducation et de la formation dans le domaine des droits de l'homme dans les programmes d'enseignement et de formation.

59. Des indications détaillées sur ces stratégies figurent dans le plan d'action pour la troisième phase (2015-2019) du Programme mondial (voir A/HRC/27/18 et Add.1).

60. Les États qui ne l'ont pas encore fait devraient dresser un inventaire des initiatives nationales se rapportant à la deuxième phase du Programme mondial, en faisant le point sur les progrès réalisés à l'échelle nationale à la lumière de l'orientation définie dans le plan d'action pour la deuxième phase, afin de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie nationale, qui devrait utiliser de la meilleure façon possible les ressources nationales, régionales et internationales.

## Annexe

### Liste des gouvernements qui ont communiqué des informations

Allemagne  
Bosnie-Herzégovine  
Burundi  
Chili  
Colombie  
Émirats arabes unis  
Estonie  
Géorgie  
Grèce  
Guinée  
Honduras  
Hongrie  
Italie  
Japon  
Jordanie  
Koweït  
Liban  
Lituanie  
Maroc  
Mexique  
Qatar  
République démocratique populaire lao  
Roumanie  
Slovénie  
Suisse  
Togo  
Turquie  
Uruguay

---